

# **SOGECLAIR**

**Société Anonyme au capital de 2.900.000 euros**  
**Siège social : 7, avenue Albert Durand**  
**31700 Blagnac**  
**335 218 269 R.C.S. Toulouse**

Blagnac, le 22 avril 2013

*Communiqué*

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 17 MAI 2013**

### **MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES**

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 17 mai 2013, à 10 heures, au 7, avenue Albert Durand – 31700 Blagnac.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 12 avril 2013 et l'avis de convocation sera publié au BALO du 29 avril 2013 et dans le journal d'annonces légales *La Dépêche du Midi* le 29 avril 2013.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront mis en ligne sur le site internet de la société ([www.sogeclair.com](http://www.sogeclair.com)) au plus tard le vingt et unième jour précédant l'Assemblée.

Les documents préparatoires à l'Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée. Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 précités, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce au siège de la société.